

BULLETIN D'INSCRIPTION AU RASSEMBLEMENT YOUNGTIMERS
ET VÉHICULES ANCIENS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION
« TOUS EN 4 POUR LE TROPHY »



Pour valider votre inscription, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous. Et de le retourner complet avec votre chèque libellé au nom de l'association « Tous en quatre pour le trophy ».

1- Coordonnées de l'équipage

Nom de l'Equipage

.....

Email de l'Equipage

.....

2- Coordonnées Pilotes

- *Pilote 1*

Nom

Date de Naissance.....

Prénom.....

Taille T-shirt

Sexe.....

Adresse postale complète

.....

.....

- *Pilote 2*

Nom

Date de Naissance.....

Prénom.....

Taille T-shirt

Sexe.....

Adresse postale complète

.....

.....

*Si vous souhaitez être plus de deux par véhicules, merci
de contacter l'organisation.*

3- Informations sur le Véhicule

Marque et Modèle

.....

Année

Immatriculation

Merci de joindre à votre courrier une copie du permis de conduire des conducteurs ainsi qu'une photocopie de l'Attestation d'assurance en cours.

4- Déroulement de la journée



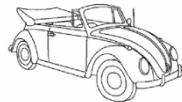
7h30/8h30

Début de la journée avec remise des welcome – packs



8h30 /9H15

Petit déjeuner offert par T4T et briefing



9h30

Départ ballade touristique



11h30 /12h

Verre de vin offert par la cave de st Quentin La Poterie



12h

Repas



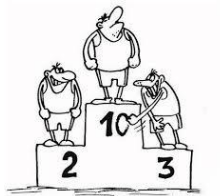
13h30 /14h

Départ circuit avec le roadbook



17h

Arrivée au rassemblement



18h

Election avec 5 prix et début de la soirée (Buvette et musique)



19h

Repas du soir (pour les personnes ayant choisit cette option 15euros par personne)



Minuit

Fin de soirée et dodo bien mérité

5- Vos Choix pour cette journée

Nous avons prévu deux circuits, faite un choix judicieux en fonction de vos véhicules et de vos envies.

La route du vigneron (circuit sur route départementale)

Le chemin des vignes (circuit avec chemin de terre) (à éviter pour les véhicules rabaissé)

Souhaitez-vous réserver pour le repas du soir ?

Oui

Non

6- Le règlement de l'événement

ARTICLE 1 : ORGANISATION ET OBJET

La journée consiste en un rassemblement avec un rally touristique automobile, de 8h à 18h agrémentées de multiples étapes.

Pour participer à cette journée, les participant se déplaceront à bord de leur véhicules compris entre les années 50 à 90.

Ce rassemblement est un événement regroupant des véhicules historiques, empruntant des routes ouvertes à la circulation.

Les participants sont tenus de respecter le code de route durant le parcours mis en place par l'organisation.

L'événement se déroulera donc en trois phases :

La phase d'inscription, qui se fait par email et par courrier

La validation de l'inscription se fera à la réception du chèque.

Cette phase permettra d'organiser au mieux les différentes étapes de cette journée.

Dans la dernière partie de la journée, un rassemblement avec exposition et élection est proposé ainsi qu'une soirée de clôture année 80 90.

La participation est payante, 70€ de frais de participation par équipe, à régler auprès de l'organisateur lors de l'inscription par chèque.

(cette participation comprend l'entrée sur le parc, le pack de bienvenu, les ballades et le repas du midi)

Aucun des frais engagés ne sera remboursé, notamment les frais de déplacement et d'hébergement pour participer à ce rassemblement, de même que ceux engagés pour la participation de cet événement, même si le véhicule venait à être endommagé lors des épreuves prévues lors de l'événement (le véhicule est sous la responsabilité du participant), ni les frais postaux ou de connexion Internet.

ARTICLE 2 : QUI PEUT PARTICIPER ?

Le ou les pilotes des véhicules doivent bien entendu être âgés de plus de 18 ans à la date de l'événement et titulaire d'un permis B en cours de validité, ou permis international valide en France.

La validité du permis ainsi que le nombre de points sera vérifié par l'organisation avant le départ.

Ne peuvent pas participer au concours, outre les personnes ne répondant pas aux conditions susvisées, celles visées ci-dessous :

Les personnes faisant l'objet d'une procédure de suspension de permis de conduire

Les personnes se présentant en début de journée dans l'incapacité de présenter ces papiers ou de conduire (alcool, drogue...)

ARTICLE 3 : INSCRIPTION DES CANDIDATS – CALENDRIER

La candidature :

Les inscriptions se feront par mail et/ou par courrier du 01/09/2016 au 15/10/2016.

Les participants devront communiquer tous les éléments demandés dans le formulaire d'inscription par courrier accompagné du règlement par cheque.

L'organisation adressera au plus tard au 15/10/2016 :

aux équipes : la confirmation de leur participation par email.

Les frais d'inscription prennent en compte :

Le welcome pack du rassemblement

Le repas de midi

La ballade touristique

Le circuit en roadbook

ARTICLE 4 : DOSSIER ADMINISTRATIF

Chaque participant (pilote), devra transmettre les éléments suivants à l'organisateur, avant le 15/10/2016 :

- Une pièce d'identité en cours de validité,
- Une copie du permis de conduire en cours de validité
- Une copie de l'attestation d'assurance en cours de validité, incluant une garantie d'assistance rapatriement

L'Organisateur pourra refuser l'accès à la journée si les participants et/ou l'équipe ne répondent pas à l'ensemble des éléments mentionnés dans ce point.

Le fait de participer à cette journée implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

L'organisateur a prévu une assurance spécifique pour cette journée se déroulant le 22/10/2016. L'association se dégage de toute responsabilité en matière d'accident ou de maladie survenu à l'occasion de cet événement. (chaque participant au rassemblement devra prendre connaissance des conditions de l'assurance contractée par T4T et, contracter une assurance complémentaire si nécessaire).

ARTICLE 6 : MOTIFS D'EXCLUSIONS AUX EPREUVES

L'équipage pourra être exclu unilatéralement par la direction de course dans les cas suivants :

- Non respect du code de la route
- Alcoolémie.

NB : Des contrôles inopinés pourront être réalisés par les contrôleurs mobiles de l'organisation. Le refus de réaliser le contrôle sera considéré comme un motif d'exclusion de l'équipage.

- Comportement inapproprié :

L'organisateur de T4T se réserve le droit d'exclure unilatéralement un équipage ayant un comportement pouvant nuire à cet événement. En aucun cas, l'équipage ne pourra contester cette exclusion, validée par le président de l'association T4T.

ARTICLE 11 : CAS DE FORCE MAJEURE / RESERVE DE PROLONGATION

La responsabilité de l'association organisatrice ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure (intempérie, moins de 25 équipages inscrits, attentats ou menace d'attentats) ou indépendant de sa volonté, le présent concours devait être modifié, écourté ou annulé.

Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de reporter toute date et/ou heure annoncée.

Des additifs, ou, en cas de force majeure, des modifications à ce règlement peuvent être publiés pendant le concours, notamment par voie d'annonce sur le site ou d'affichage lors de l'événement. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de cette journée.

Signature : *(merci d'indiquer vos noms et prénoms sous votre signature)*

Récapitulatif de ce qu'il faut remplir :

Infos équipage

Infos pilotes

Taille des t-shirts

Infos véhicules

Choix circuits

Choix repas du soir

Signature du règlement

Vous pouvez nous faire parvenir ce bulletin d'inscription par mail à :

tousen4pourletrophy@yahoo.fr

Ou par voie postale à :

Impasse du Pasteur Atger

30190 MOUSSAC

Destinataire : ROMAIN SILVENTE